

**Public concerné
Nombre**

Toute personne éligible au contrat d'apprentissage ou autres conditions de la formation continue souhaitant travailler dans le secteur de la petite enfance (0-6 ans). 8 minimum

**Prérequis, modalités et
délai d'accès**

Savoir lire, écrire, compter

Avoir une attitude responsable

Délai d'accès variable selon la date de la demande.

Accessible aux personnes handicapées et possibilité d'entrées et sorties échelonnées ; Possibilité de valider par bloc(s) de compétence(s), durée modulable selon positionnement et selon le(s) diplôme(s) déjà obtenu(s).

Présentation générale

Le CAP Accompagnant éducatif petite enfance est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Le titulaire du C.A.P Accompagnant éducatif petite enfance peut exercer son activité professionnelle :

- en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes- garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants
- en école maternelle
- en accueil collectif de mineurs (ACM)
- à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale)
- en maison d'assistants maternels (MAM)
- au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne) ...

Objectifs

EP 1 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT (261 HEURES)

- Compétence 1 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte
- Compétence 2 : Adopter une posture professionnelle adaptée
- Compétence 3 : Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné.
- Compétence 4 : Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- Compétence 5 : Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Compétence 6 : Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

EP2 : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF (92 HEURES)

- Compétence 1 : Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- Compétence 2 : Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- Compétence 3 : Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- Compétence 4 : Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle

EP 3 : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL (98 HEURES)

- Compétence 1 : Organiser son action
- Compétence 2 : Négocier le cadre de l'accueil
- Compétence 3 : Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés

**Contenu de la formation
840 h**

- à l'enfant
- Compétence 4 : Elaborer des repas

ALTERNANCE (95 heures)

MODULES GENERAUX (264 heures)

Mathématiques :	48h
Physiques-chimie :	48h
Histoire-géographie :	72h
EPS :	48h
Français :	48h

Moyens pédagogiques :

- Exercices, capitalisation de l'expérience professionnelle, jeux de rôles, exposés, film, vidéo, interventions, visites...
- Matériel de vidéo projection ;
- Salles de cours, Salle spécialisée disposant de plateaux techniques

Méthodes : Active et Interrogative

Modalités : Présentiel et expérientiel (période en milieu professionnel)

Modalités pédagogiques

35h / semaine

Durée

24 semaines de formation sur 2 ans. Le reste du temps en entreprise
Possibilité d'aménagement du parcours en fonction des diplômes et de l'expérience

Dates

Du 01 octobre au 30 juin (prévisionnel)

Lieu

MFR de Beauquesne : 13 Rue Alexandre Bouthors 80600 Beauquesne

Responsable de l'action, Contact

BOUTRY Céline et ROTHIER Audrey
mfr.beauquesne@mfr.asso.fr

Formateurs, animateurs et intervenants

7 formateurs, 1 animateur/surveillant (pour les internes)

Suivi de l'action

Carnet de liaison MFR/Entreprise, Livret de compétences, Emargement, IENT

Evaluation de l'action

CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance	ÉPREUVES	Coef.	Mode d'évaluation	Durée
	ÉPREUVES PROFESSIONNELLES			
	EP1 - Accompagner le développement du jeune enfant	6	Épreuve orale	25 min
	EP2 - Exercer son activité en accueil collectif	4	Épreuve écrite	1h 30
	EP3 - Exercer son activité en accueil individuel	4	Épreuve orale	Maximum 2h
ÉPREUVES GÉNÉRALES				
	EG1 - Français et Histoire-Géographie - Enseignement Moral et Civique ⁽¹⁾	3	Épreuve écrite : français	2h
			Épreuve. orale : français HG EMC	1h30
	EG2 - Mathématiques-Sciences physiques et chimiques	2	Épreuve écrite	2h
	EG3 - Éducation physique et sportive ⁽²⁾	1	Épreuve ponctuelle	//
	EG4 - Prévention santé environnement	1	Épreuve écrite	1h
	Épreuve facultative : langue vivante ⁽³⁾		Épreuve orale	20 min

DISPENSE D'ÉPREUVE SELON DIPLOME DÉJÀ OBTENU

CP JEPS Dispense de l'EP2

CAPA SAPVER dispense EP3

Titre ADVF dispense EP1 et EP3

BEP ASSP dispense EP1 et EP2

BEPA SAP dispense EP1 et EP3

Mention complémentaire Aide à domicile dispense EP3

⁽¹⁾ Histoire Géographie-EMC : le candidat constitue une liste de 8 documents correspondant à chacun des thèmes du programme

⁽²⁾ Les candidats individuels peuvent être dispensés, à leur demande, de l'épreuve d'Éducation Physique et Sportive

⁽³⁾ Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme.

Poursuites

Code ROME : K1303 Assistance auprès d'enfants
EAJE, école maternelle, ACM, à son domicile, MAM, au domicile des parents

Quelques chiffres

Taux de réussite	90 %	
Taux de persévérance	100 %	Chiffres 2021